



Restauration et valorisation de la Chapelle Sainte-Croix de Jérusalem de Dijon

Programme

1 – Présentation du site et des objectifs de la Ville de Dijon

1.1 Présentation de la chapelle Sainte-Croix de Jérusalem

L'ancien hôpital général de Dijon est un important ensemble patrimonial, hérité de 800 ans d'histoire. L'hôpital du Saint-Esprit est fondé en 1204 par le duc Eudes III de Bourgogne afin d'accueillir pauvres, malades, enfants abandonnés et pèlerins. Il est alors situé sur une île de l'Ouche, hors de l'enceinte de la ville.

Située à l'Ouest de ce premier hôpital, dans l'enceinte du cimetière, la chapelle Sainte-Croix de Jérusalem est édifiée en 1459 par le frère Simon Albosset, commandeur de l'hôpital du Saint-Esprit. La mémoire de l'ordonnateur de la chapelle, inhumé dans la chapelle en 1479, est célébrée par la pierre tombale gravée à son effigie ainsi que par la peinture murale qui se déploie de part et d'autre de l'autel et représente, le frère Albosset agenouillé, tenant entre les mains le modèle de la chapelle auprès de son saint patron.

La chapelle aux dimensions modestes remplissait une fonction funéraire. On y célébrait une messe à la mémoire des trépassés ; le corps des défunts y était exposé avant leur inhumation et certains corps furent inhumés dans la crypte sous-jacente. La présence de nombreuses inscriptions et dalles funéraires ainsi que des éléments de décor, tels que le groupe sculpté de la *Mise au tombeau* ou deux crânes en façade, rappellent cette vocation d'origine et participent pleinement à l'esthétique macabre en vogue durant le bas Moyen Âge et la Renaissance.

Si la partie médiévale de l'hôpital est détruite ou délaissée à compter du XVI^e siècle, la chapelle Sainte-Croix de Jérusalem est préservée. En 1657, son chevet est encastré dans un nouveau corps de bâtiment sans toutefois attenter à l'intégrité architecturale de la chapelle. En 1702, suite au transfert du cimetière, la chapelle se trouve englobée dans la cour dite Jérusalem. C'est à cette époque que les offices religieux cessent d'y être célébrés bien que la vocation de chambre mortuaire perdure jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

La valeur patrimoniale de cette chapelle médiévale lui vaut d'être classée au titre des Monuments historiques le 20 juillet 1908. Suite à ce classement, les peintures murales, badigeonnées au XVII^e siècle et maladroitement dégagées une première fois en 1858, sont restaurées et diverses œuvres constituant le décor de l'ensemble sont tour à tour protégées.

À partir de 1936, la chapelle est restaurée pour constituer la première salle d'un Musée des hospices de Dijon qui ouvre ses portes en 1938 et présente au public l'histoire de l'hôpital général. À cette occasion, les plus belles œuvres d'art que possède l'hôpital sont réunies pour être exposées dans la chapelle. Elles sont mises en caisses quelques mois plus tard et cachées pendant toute la durée de la guerre.

Si les œuvres retrouvent leur place après 1945, le projet de création d'un grand musée hospitalier est abandonné. L'aménagement est conservé intact jusqu'en 2012. Depuis lors et en prévision de la vente de l'ancien site hospitalier par le CHU, certaines œuvres ont été déposées au musée d'Art sacré pour y être présentées de manière permanente.

1.2 La chapelle dans la Cité internationale de la gastronomie et du vin

L'ensemble du site de l'ancien hôpital général de Dijon fait aujourd'hui l'objet d'un vaste projet de restauration et d'aménagement architectural et urbain visant à y ouvrir la future Cité internationale de la gastronomie et du vin fin 2019. Cet établissement valorisera l'inscription du repas gastronomique des Français au patrimoine culturel immatériel de l'humanité (au sein du réseau des quatre Cités de la gastronomie) et celle des climats du vignoble de Bourgogne sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ce projet initié par la Ville de Dijon est porté par la société Eiffage et confié, dans ses dimensions architecturales, aux agences d'Anthony Béchu d'une part et d'Alain-Charles Perrot & Florent Richard, d'autre part, pour les édifices protégés au titre des monuments historiques. Il s'inscrit dans une réflexion urbaine sur l'articulation entre ce nouveau pôle touristique, le centre-ville et l'entrée sud de Dijon ainsi que sur la reconversion du quartier du Faubourg Raines.

Dans une vocation culturelle et pédagogique affirmée, la cité comportera, au sein du pôle culture, des espaces d'exposition dédiés au vin et à la gastronomie, un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, un centre de formation et de recherche destiné au grand public et aux professionnels, un centre de conférences et un complexe cinématographique. Les bâtiments contemporains y dialogueront avec les édifices patrimoniaux préservés et rénovés dans le cadre du projet, telle que la grande chapelle, ancienne salle des malades et futur pavillon dédié aux climats du vignoble de Bourgogne.

Au sein de la future cité, la Ville de Dijon est directement en charge de plusieurs projets : la création du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine et la valorisation du patrimoine de l'hôpital général. À ce titre, deux ensembles majeurs sont particulièrement concernés : l'apothicairerie-pharmacie et la chapelle Sainte-Croix de Jérusalem, unique monument classé au titre des Monuments historiques du site.

1.3 Les objectifs globaux de la Ville pour ce projet

Les objectifs de la Ville pour ce projet de restauration et de valorisation de la Chapelle Sainte-Croix de Jérusalem sont multiples :

- restaurer l'intérieur et l'extérieur de la chapelle ainsi que les œuvres qui y sont conservées afin d'en améliorer la lisibilité et d'en assurer la conservation ;

- proposer une scénographie et des dispositifs d'interprétation permettant d'apprécier et de comprendre l'édifice et les œuvres qui y sont exposées ;
- mettre en place un aménagement permettant de garantir l'accès à la chapelle en visite libre en journée, suivant un cheminement déterminé, et de sécuriser le bâtiment et les collections sans nécessiter la présence d'un personnel de salle.

2 – Objet du marché et contenu de la mission

Le présent marché entre dans le champ d'application de la loi MOP 85-704 du 12,07,1985

Le marché de maîtrise d'œuvre comprendra les éléments de missions suivants :

Le diagnostic, les études d'esquisse, d'avant-projet sommaire, d'avant-projet définitif, de projet avec constitution du DCE intégral, l'assistance du maître d'ouvrage pour la passation des contrats des travaux, la réalisation des documents d'exécution pour les ouvrages de muséographie et scénographie, le visa pour les autres ouvrages, la synthèse générale de tous les lots, la direction de l'exécution des travaux, l'assistance aux opérations de réception, l'ordonnancement pilotage coordination.

2.1 Descriptif général des travaux à réaliser

- diagnostic de l'état du bâtiment, chiffrage détaillé des travaux
- étude diagnostic des œuvres conservées dans la chapelle (état structurel et de surface), chiffrage détaillé des restaurations
- étude historique sur le bâtiment et sur les œuvres conservées dans la chapelle
- restauration clos couvert
- restauration intérieure
- restauration des œuvres conservées dans la chapelle
- mise en place d'un dispositif de sécurisation du bâtiment et des œuvres conservées
- mise en place d'un éclairage extérieur de la chapelle
- élaboration de la scénographie de la chapelle

2.2 Clauses spécifiques concernant l'étude diagnostic et la restauration des œuvres

La chapelle Sainte-Croix de Jérusalem édifée en 1459, rassemble aujourd'hui les œuvres suivantes :

- Dalle funéraire de Marguerite de Bouhier, inv. 02/701
- Dalle funéraire de Gillote Murgault et Jean Le Blond, inv. 02/702
- Cénotaphe de Jean Jacotot, inv. 02/703
- Buste de Louis XIV et son socle, inv. 02/704
- La Prédication de saint Jean-Baptiste et son socle, inv. 02/712.1 et 2
- Le Baptême du Christ et son socle, inv. 02/712.3 et 4
- La Déploration, inv. 02/712.5
- La Mise au tombeau et deux anges deuilants en pendant, inv. 02/725 et 02/718
- La Trinité, inv. 02/724
- Deux anges portant les instruments de la Passion, inv. 02/723

- Vierge de pitié, inv. 02/727
- Dalle funéraire de Simon Albosset, inv. 10/048
- Christ en croix, inv. 02/706
- Peinture murale représentant les donateurs (sans n° inv.)
- Dame agenouillée et son prie-Dieu, inv. 02/722.1 et 2




Par ailleurs, les façades de la chapelle Sainte-Croix de Jérusalem sont ornées de sculptures dont :

- Le Christ bénissant, inv. 02/719
- Notre-Dame de Lorette, (sans n° d'inv.)

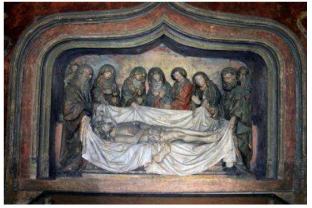



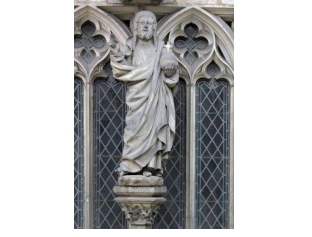
Pour chacune de ces œuvres mobiles ou non, il est demandé :



- une étude de l'état structurel ;
- une étude de l'état de surface ;
- des propositions d'intervention afin d'améliorer le rendu esthétique et la conservation de l'œuvre;
- un avis sur son déplacement éventuel (prioritairement au sein de la chapelle ou éventuellement hors de celle-ci) ;
- des propositions pour la sécurisation des œuvres et pour leur meilleure présentation au public (soilage, stabilité, conservation, éclairage) ;
- un suivi des interventions de restauration menées sur la base de ces études et préconisations.

Les aller-voir et les études auront obligatoirement lieu *in situ* dans la chapelle Sainte-Croix de Jérusalem. Après cette phase de diagnostic, les interventions se feront cependant hors de la chapelle Sainte-Croix de Jérusalem, dans les ateliers des restaurateurs retenus pour cette prestation.

Titre et protection MH	Inv.	Matière et dimensions en cm	Images
Dalle funéraire de Marguerite Bouhrier, 1567 classé au titre objet - 1891/08/26	02/701	Calcaire H. 180 L. 82,5 Ep. 22	
Dalle funéraire de Gillote Murgault et Jean Le Blond, 1524 inscrit au titre objet - 2013/12/16	02/702	Calcaire H. 203, L. 110,5, Ep. 26	
Cénotaphe de Jean Jacotot, 1638 classé au titre objet - 1908/07/20	02/703	Calcaire et ardoise H. 275, L. 160	

<p>Buste de Louis XIV et son socle, XVII^e s.</p> <p>classé au titre objet - 1913/12/01</p>	<p>02/704</p>	<p>Calcaire</p> <p>H. 70, L. 77, Pr. 33</p>	
<p>La Prédication de saint Jean-Baptiste, XVI^e s.</p> <p>classé au titre objet - 2010/11/02</p>	<p>02/712.1 et 2</p>	<p>Haut relief en calcaire polychromé et doré, H. 73,5, L. 62, Ep. 25 et socle sculpté H. 26, L. 56, Ep. 22</p>	
<p>Le Baptême du Christ, XVI^e s.</p> <p>classé au titre objet - 2010/11/02</p>	<p>02/712.3 et 4</p>	<p>Haut relief en calcaire polychromé et doré, H. 74, L. 61, Ep. 21 et socle sculpté H. 26, L. 62, Ep. 21</p>	
<p>La Déploration, XVI^e s.</p> <p>classé au titre objet - 2010/11/02</p>	<p>02/712.5</p>	<p>Haut relief en calcaire polychromé et doré, H. 52, L. 66, Ep. 22</p>	
<p>Groupe sculpté de la Trinité, XV^e s.</p> <p>classé au titre objet - 1909/05/05</p>	<p>02/724</p>	<p>Calcaire polychrome et doré, H. 210, L. 78, Pr. 55,</p>	
<p>Deux anges tenant les instruments de la Passion, XV^e s</p> <p>classé au titre objet - 1959/07/22</p>	<p>02/723</p>	<p>Bois polychrome H. 93, L. 41, Pr. 27</p>	

<p>La Mise au tombeau, XV^e s. et anges deuilants en pendant</p> <p>classé au titre objet - 1909/05/05</p>	<p>02/725 et 02/718</p>	<p>calcaire polychrome et doré, H. 113, L. 193</p> <p>Calcaire polychrome et doré, H. 66, L. 22</p>	
<p>La peinture murale encadrant la Mise au tombeau et représentant des donateurs</p>	<p>SN</p>		
<p>Dalle funéraire de Simon Albosset, XV^e s.</p> <p>classé immeuble par destination - 1908/07/20</p>	<p>10/048</p>	<p>Calcaire, H. 247, L. 130</p>	
<p>Le Christ en croix, XVII^e-XVIII^e s.</p> <p>inscrit au titre objet - 2007/05/29</p>	<p>02/706</p>	<p>Chêne peint, H. 155, L. 126, Ep. 23</p>	
<p>Le Christ bénissant, XV^e s.</p> <p>classé au titre objet - 1909/05/05</p>	<p>02/719</p>	<p>Calcaire, H. 125, L. 50, Ep. 30</p>	
<p>Vierge de Pitié</p> <p>classé au titre objet - 1919/07/10</p>	<p>02/727</p>	<p>Calcaire, reste de polychromie, H. 108, L. 86, Ep. 45</p>	

<p>Dame agenouillée et son prie-Dieu classé au titre objet 1919/07/10</p>	<p>02/722.1 et 2</p>	<p>Calcaire, reste de polychromie, H. 117, L. 90, Ep. 50</p>	
<p>Notre-Dame de Lorette, XVI^e s. classé immeuble par destination - 1908/07/20</p>	<p>SN</p>	<p>Haut relief en calcaire, H. 68, L. 40</p>	

2.3 Préconisations pour le programme scénographique

L'équipe proposera un programme scénographique permettant de répondre au besoin d'assurer les conditions d'une visite libre de la chapelle sans présence de personnel de surveillance et en cohérence avec les conditions de sécurisation du lieu et des œuvres.

Elle visera une valorisation sobre de la chapelle et concourra à faire de la découverte de la chapelle Sainte-Croix de Jérusalem un temps fort et singulier dans la visite du site de la Cité internationale de la gastronomie et du vin.

- Les œuvres, une fois restaurées pourront être déplacées au sein de la chapelle afin de réunir les œuvres en ensembles thématiques et d'en proposer une disposition harmonieuse. À ce titre, on peut envisager le regroupement des trois hauts-reliefs ou celui des différents éléments de mobilier funéraire.

Compte-tenu de l'historique des œuvres présentes dans la chapelle et de leur état de conservation, l'équipe formulera éventuellement des préconisations quant aux œuvres pertinentes à exposer sur place ou à présenter dans d'autres sites patrimoniaux de la ville de Dijon.

- L'éclairage naturel de la chapelle sera complété par la mise en place d'un éclairage artificiel qui mettra en valeur les œuvres conservées dans la chapelle et tout particulièrement l'ensemble monumental composé de la *Mise au tombeau* et des fresques qui l'entourent. Il pourra créer une atmosphère rappelant la vocation originelle du site. Il devra également concourir au confort de visite du public en garantissant la bonne lisibilité des œuvres et des supports d'interprétation.

- La réflexion autour d'une nouvelle présentation des œuvres donnera lieu à la conception de supports mieux adaptés à la présentation et à la conservation des œuvres, c'est-à-dire du soclage. Cette prestation devra se faire selon les préconisations des restaurateurs.

- Un dispositif global d'interprétation sera proposé. Il se composera d'un support introductif retraçant l'histoire de la chapelle, de supports permettant d'apporter un éclairage particulier sur certains thèmes (par exemple : la figure du frère Simon Albosset, le mobilier funéraire, la sculpture médiévale en Bourgogne) ainsi que de cartels de l'ensemble des œuvres conservées dans la chapelle. La mise en forme graphique de ces disposi-

tifs se fera en cohérence avec le graphisme adopté pour la signalétique patrimoniale du site de l'hôpital général et / ou avec celui utilisé dans les espaces d'exposition du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.

- La mise en place d'un dispositif de sonorisation sera étudiée afin de permettre la diffusion d'un répertoire musical adapté qui complèterait l'expérience d'immersion des visiteurs dans la chapelle.

- Tout dispositif participant à la valorisation et à la bonne compréhension de cet ensemble patrimonial et jugé pertinent par l'équipe de maîtrise d'œuvre pourra être présenté.

2.4 Programme technique

Ces éléments précisent les exigences et le niveau de performances techniques auquel le bâtiment rénové devra répondre. Elles permettront d'intégrer dès les études d'avant-projet les installations techniques adaptées et de mieux estimer la dépense prévisionnelle.

- Surcharges

400 dan/m² hors fondation spécifique si nécessaire d'œuvre plus lourde

- Nature du sol

À compléter éventuellement en continuité avec l'existant (peut-on préciser la consistance de l'existant?)

- Eclairage artificiel

Un éclairage artificiel complètera la lumière naturelle selon le moment de la journée. Il s'adaptera aux œuvres selon les préconisations du projet muséographique. Le choix du dispositif (type, intensité, température de couleur, implantation) sera guidé par l'effet souhaité.

- Acoustique

Correction acoustique adaptée à la diffusion sonore envisagée dans le projet muséographique, pour une écoute de qualité.

- Climat

Aucune demande pour le confort d'été ou d'hiver.

- Accessibilité

La chapelle sera accessible aux publics en situation de handicap - prise en compte de tous les handicaps selon réglementation en vigueur.

- Courants forts et courants faibles

La distribution des courants forts et faibles, à partir des attentes laissées par le promoteur de l'ilôt immobilier en limite de propriété, permettra un accroissement de 100% des câblages après réception.

- Sécurité-sûreté

La sécurité des personnes sera assurée selon catégorie de l'établissement, type Y 5eme catégorie.

Une alarme de type 4 sera installée.

La muséographie intégrera la mise en sûreté des œuvres assurée par tout dispositif d'ordre passif (vitrage, scellement, mise à distance,...) et par dispositif électronique actif si nécessaire.

En outre, un contrôle d'accès et anti-intrusion sera prévu, périmétrique et volumétrique.

Un équipement de vidéosurveillance avec enregistrement relié au PC Sécurité de la Ville complètera le dispositif.

3 - Budget dédié au projet

541 650 € HT (y compris honoraires divers, contrôle technique, sps, etc...)

dont 41 650 € HT pour la restauration des œuvres incluant la maîtrise d'œuvre.

dont 400 000 € HT sur le budget travaux, bâtiments et muséographique

Annexes au programme

- plans et coupes (en format .dwg)

- plan coté identifiant le volume et la servitude de passage garantissant l'accès à la Chapelle